

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE
GENERALE DES MEMBRES DE L'URLM SUR LES
COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Association, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **Union Régionale des Médecins Libéraux de la Martinique** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L-823-9 et R.823-7 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la comptabilisation des opérations de trésorerie et celles relatives aux subventions reçus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le Rapport de Gestion de la Trésorière et dans les documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Trinité,
Le 13 Juillet 2019.

Y.CABRISSEAU-SYLVILUS
Commissaire aux Comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'URLM
COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

ANNEXE 1

**DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✚ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- ✚ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- ✚ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- ✚ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité



de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- ✚ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Trinité,
Le 13 Juillet 2019

Yva CABRISSEAU-SYLVIUS
Commissaire aux comptes



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

APPROBATION DES COMPTES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.. Il vous appartient, selon les termes de la NRE du 15 mai 2001 et de l'article L 612-5 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mise en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Cependant, nous avons relevé les paiements suivants effectués au bénéfice des membres du Conseil d'Administration de l'URML au titre de leurs indemnités de réunion, de voyages et de déplacements ; ces paiements sont récapitulés dans le tableau récapitulatif suivant :



NOM ET PRENOM	MONTANTS
BELLON TULLE YOLAINE	22 582.40 €
BORTUZZO THIERRY	4 443.60 €
CRICQUET HAYOT ANNE	60 254.22 €
DE BANT MICHEL	552.00 €
GOULON GILLES	19 782.85 €
JOUANNELE SULPICY CAROLINE	7 595.51 €
MOGADE JEAN	2 208.00 €
MONTEZUME BARNAY JOSIANE	1 104.00 €
TIGNAC SANDRINE	17 161.50 €
TSENG CHING DANIEL	828.00 €
TOTAL	136 512.08 €

Fait à Trinité,
Le 13 Juillet 2019

Le commissaire aux Comptes
Y. CABRISSEAU- SYLVIOUS

Comptes annuels



URML 972

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

Actif			Exercice			Exercice précédent				
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2017				
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	99 188	96 619	2 569	18 261				
		Frais de recherche et développement								
		Concessions, logiciels et droits similaires								
		Fonds commercial (1)								
		Autres immobilisations incorporelles								
	Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles en cours	99 188	96 619	2 569	18 261				
		Avances et acomptes								
		TOTAL								
		Terrains					49 545	383 526	49 545	49 545
		Constructions					704 135		320 608	351 482
Inst.techniques, mat.out.industriels	17 333	11 781	11 856							
Autres immobilisations corporelles	122 376	47 377	38 521							
Immobilisations grevées de droits										
Immobilisations financières (2)	Immobilisations corporelles en cours	893 390	464 077	429 312	451 406					
	Avances et acomptes									
	TOTAL									
	Participations					500	500	500	500	
	Créances rattachées à des participations									
Titres immob. activité de portefeuille										
Autres titres immobilisés										
Prêts										
TOTAL	Autres immobilisations financières	500	500	500	500					
	Total I	993 079	560 697	432 381	470 168					
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements								
		En cours de production biens et services								
	Créances (3)	Produits intermédiaires et finis								
		Marchandises								
	Divers	Avances et acomptes versés sur commande								
		Créances usagers et comptes rattachés					16 600	16 600	8 308	
	TOTAL	Autres créances	18 140	18 140	122 884					
		TOTAL	34 740	34 740	131 192					
	TOTAL II	Autres titres	300 000		300 000	275 000				
		Valeurs mobilières de placement								
TOTAL III	Instruments de trésorerie	261 132		261 132	330 588					
	Disponibilités									
TOTAL IV	Charges constatées d'avance (4)	29 155	29 155	5 320						
	TOTAL V	625 028		625 028	742 101					
TOTAL VI	Charges à répartir sur plusieurs exercices III									
	Primes de remboursement des emprunts IV									
TOTAL VII	Ecart de conversion Actif V									
	TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)					1 618 108	560 697	1 057 410	1 212 269	
Renvois	(1) Dont droit au bail									
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières									
Engagements reçus	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)									
	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents									
Engagements reçus	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle									
	Dons en nature restant à vendre									
Engagements reçus	Autres									

URML 972

* Mission de Présentation-Voir l'attestation

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	1 240 227	1 240 227
	Résultat de l'exercice	-295 778	-294 038
		-180 503	-1 740
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
Provisions et fonds dédiés	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	9 146	19 634
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
	Total I	773 093	964 083
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Dettes	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	75 391	70 791
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
	Total II	75 391	70 791
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)	110 126	110 126
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 470	24 847
	Dettes fiscales et sociales	30 525	28 715
Renvois	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	5 804	13 705
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
	Total III	208 926	177 394
	Écart de conversion passif IV		
	Total du passif (I+II+III+IV)	1 057 410	1 212 269
	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	208 926	177 394
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

URML 972

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018
Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017

* Mission de Présentation

Voir l'attestation

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires		
	Autres services	23 225	4 872
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	23 225	4 872
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations		
	Dons		
Charges d'exploitation	Legs et donations		
	Subventions d'exploitation	515 508	596 517
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	21 752	16 947
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation I	560 485	618 337
	Marchandises Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements Achats	11 597	7 499
Opér. commun	Autres achats et charges externes (1)	476 626	373 058
	Impôts, taxes et versements assimilés	10 408	9 623
	Salaires et traitements	140 173	111 249
	Charges sociales	35 613	21 296
	Dotations d'exploitation		
	• sur immobilisations amortissements	68 772	67 401
	• sur actif circulant : provisions		
	• pour risques et charges : provisions		
	Subventions accordées par l'association	6 000	0
	Autres charges		
Total des charges d'exploitation II		749 192	590 128
Résultat d'exploitation (I-II)		-188 706	28 209
Produits financiers	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 603	2 470
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
Charges financières	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	2 603	2 470
	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières VI			
Résultat financier (V-VI)		2 603	2 470
Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)		-186 102	30 679
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier		

URML 972

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018
Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017

* Mission de Présentation Voir l'attestation

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	813	0
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 517	11 027
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	11 331	11 027
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	4 652
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 571
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	0	8 223
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		11 330	2 803
Participation des salariés aux résultats IX			
Impôts sur les sociétés X		1 131	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		40 450	22 131
Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		45 049	57 354
Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII		614 870	653 967
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		795 374	655 707
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		-180 503	-1 740
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			

URML 972

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Bilan Actif		31/12/2018	31/12/2017
Concessions logiciels			
20500000 Concessions et droits similaires		87 765,25	87 765,25
20510000 Logiciels		8 723,58	8 723,58
20510001 Licence WI CAAN DUN		2 700,00	2 700,00
TOTAL		99 188,83	99 188,83
Amort. prov. concessions logiciels			
28050000 Amort. Concessions et droits similaires		-89 325,25	-75 451,91
28051000 Amortissement logiciels		-7 294,58	-5 475,03
TOTAL		-96 619,83	-80 926,94
Terrains			
21100000 Terrains		49 545,93	49 545,93
TOTAL		49 545,93	49 545,93
Constructions			
21300000 Constructions		465 512,07	465 512,07
21352000 Union instal.générale,aménagement		238 623,09	236 953,79
TOTAL		704 135,16	702 465,86
Amort. prov. des constructions			
28130000 Amortissement constructions		-248 272,89	-232 755,82
28135200 Amort.union aménagement.inst.gén.		-135 254,09	-118 227,53
TOTAL		-383 526,98	-350 983,35
Matériel outillage			
21530000 Matériel medical		17 333,00	14 243,00
TOTAL		17 333,00	14 243,00
Amort. prov. matériel outillage			
28153000 Amort.matériel médical		-5 551,67	-2 386,75
TOTAL		-5 551,67	-2 386,75
Autres immobilisations corporelles			
21810000 Install. gene. agenc. amenag. div.		7 709,80	7 709,80
21810100 Installation générale antel		1 786,59	1 786,59
21830000 Matériel de bureau et mat.inf		65 642,11	48 451,67
21840000 Mobilier		47 237,75	42 506,13
TOTAL		122 376,25	100 454,19
Amort. prov. autres immob. corporelles			
28181000 Amort.Inst.Gen.Agen.Amenag.Divers		-6 674,04	-6 370,89
28181010 Amort.installation /antel		-1 256,16	-899,24
28183000 Amort.matériel bureau.inform.		-44 396,07	-37 721,61
28184000 Amort.mobilier		-22 672,62	-16 941,00
TOTAL		-74 998,89	-61 932,74
Participations			
26100000 Titres de participation		500,00	500,00
TOTAL		500,00	500,00
Créances usagers et comptes ratt.			
41110000 Usagers		16 600,00	8 308,18

URML 972

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Bilan Actif		31/12/2018	31/12/2017
TOTAL		16 600,00	8 308,18
Autres créances			
40971000	Fournisseurs d'exploitation débiteurs	988,82	484,27
43710000	Autres organismes sociaux	96,48	0,00
44170000	Subventions à recevoir	14 280,00	122 400,00
46700002	CPTS MADININA	2 775,09	0,00
TOTAL		18 140,39	122 884,27
Valeurs mobilières de placement			
50310000	Caisse d epargne - cat	300 000,00	150 000,00
50320000	Caisse epargne- cat	0,00	125 000,00
TOTAL		300 000,00	275 000,00
Disponibilités			
51120000	Cheques a encaisser	675,00	39,90
51201000	Caisse d'epargne / compte sur livret bdaf	83 803,38	286 367,06
51201001	Caisse d epargne / compte livret a	326,63	321,79
51202000	Compte Caisse Epargne URML	175 769,13	43 790,09
53000000	Caisse	558,33	70,00
TOTAL		261 132,47	330 588,84
Charges constatées d'avance			
48600000	Charges constatées d'avance	29 155,99	5 320,54
TOTAL		29 155,99	5 320,54

URML 972

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Passif avant répartition		31/12/2018	31/12/2017
Réserves			
10680000	Autres réserves	1 240 227,98	1 240 227,98
TOTAL		1 240 227,98	1 240 227,98
Report à nouveau			
11900000	Report à nouveau débiteur	-295 778,10	-294 038,06
TOTAL		-295 778,10	-294 038,06
Subv. invest. sur biens non renouvelables			
13100000	Subventions d'équipement	41 550,00	41 550,00
13900000	Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat	-32 403,75	-21 915,97
TOTAL		9 146,25	19 634,03
Fonds dédiés sur subv. fonctionnement			
19400400	Fonds dédiés ars	59 304,00	41 654,61
19401000	Fonds dédiés vih/hepatite	3 236,93	3 236,93
19406000	Fonds dédiés CTM	1 862,15	15 000,00
19407000	Fonds dédiés CGSS Vaccination	0,00	7 400,00
19408000	Fonds dédiés Glaucome	0,00	3 500,00
19409000	Fonds dédiés Préfecture	10 988,13	0,00
TOTAL		75 391,21	70 791,54
Emprunts et dettes financ. divers			
45100000	Federation régionale urps	110 126,36	110 126,36
TOTAL		110 126,36	110 126,36
Dettes fournisseurs et comptes ratt.			
40110000	Fournisseurs	48 439,44	14 530,59
40810000	Fournisseurs - factures non parvenues	14 031,27	10 317,25
TOTAL		62 470,71	24 847,84
Dettes fiscales et sociales			
42100000	Personnel - remuneration due	5 868,63	6 567,97
42820000	Dettes provisionnées pour congés à payer	7 971,11	7 167,92
43100000	Sécurité sociale	7 588,21	9 309,18
43730000	Ircam	4 984,09	2 600,35
43731000	Ag2r-Ugrc	0,00	461,82
43732000	Prévoyance Ag2r	0,00	242,56
43750000	Mutuelle Gfa Caraïbes	224,86	0,00
43820000	Charges sociales sur congés à payer	1 969,34	1 838,71
43860000	Organismes sociaux - Autres charges à payer	1 260,14	487,16
44820000	Charges fiscales à payer sur CP	43,84	39,42
44860000	Etat - Autres charges à payer	615,00	0,00
TOTAL		30 525,22	28 715,09
Autres dettes			
46712000	Divers-déplacements secrétaires	0,00	20,00
46720400	Criquet-hayot anne	993,60	5 264,70
46720410	Clavierie antoine	837,20	837,20
46720802	Bellon tulle yolène	2 048,20	3 851,35
46720835	Goulon Gilles	351,90	662,40
46720836	Goulon Gilles Rembt frais	0,00	723,75
46720908	Jouannelle Sulpicy Caroline	124,20	482,72
46721100	Tseng ching daniel	0,00	276,00
46723009	Montezume Barnay Josiane	0,00	276,00
46724903	Tignac sandrine	1 076,40	1 159,20
46726700	Bortuzzo Thierry	372,60	151,80



Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Page : 11 / 43

URML 972

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2018	31/12/2017	%
Production d'autres services				
70800000	Produits des activités annexes	16 500,00	0,00	NS
70831000	Location salle urml	300,00	150,00	100
70832000	Chante noel	6 425,00	4 722,45	36,05
TOTAL		23 225,00	4 872,45	376,66
Subventions d'exploitation				
74100000	Contribution / acoss	385 916,58	385 248,50	0.17
74100010	Subventions diverses partenaires	0,00	64 450,00	-100
74100200	Subvention CGSS/FIQCS	16 000,00	0,00	NS
74100300	Subvention ars	99 392,00	100 000,00	-0.61
74100310	Subvention IRMA	0,00	24 419,16	-100
74100500	SUBVENTION PREFECTURE	12 200,00	0,00	NS
74100501	Subvention PREFECTURE-DAC	2 000,00	0,00	NS
74100800	CTM- Sport Personnes agees	0,00	15 000,00	-100
74100900	Subvention CGSS	0,00	7 400,00	-100
TOTAL		615 508,58	596 517,66	-13,58
Reprises sur amort. prov. et transferts de charges				
79110000	Transfert de consommations	11 050,00	0,00	NS
79110020	Transfert de charges	9 000,00	16 947,78	-46.9
79124000	Transfert de charges de personnel	1 702,41	0,00	NS
TOTAL		21 752,41	16 947,78	28,35
Achats matières et approv.				
60500000	Achats de matériels, équipement	3 937,92	0,00	NS
60611000	Electricité	3 042,00	2 166,96	40,38
60630000	Fturs entretien/pt equipemt	678,91	1 398,17	-51,44
60631000	Petit équipement/pharmacie	1 040,83	968,52	7,47
60640000	Fournitures administratives	2 898,15	2 429,70	19,28
60680000	Achats non stockés de matières et fournitures	0,00	536,10	-100
TOTAL		11 597,81	7 499,45	54,65
Autres achats et charges externes				
61100000	Sous-traitance générale	531,41	498,20	6.67
61300000	Locations	9 000,00	0,00	NS
61320000	Locations immobilières	0,00	1 733,29	-100
61350000	Locations mobilières	976,56	895,18	9,09
61350010	Abnt systeme apicrypt-APICEM	0,00	1 663,81	-100
61400000	Charges locatives et de copro	14 327,54	11 759,36	21,84
61500000	Travaux d'entretien et de réparati	24 282,06	17 841,10	36,1
61502000	Entretien Local : Sce de Nettoyage	6 580,92	6 471,00	1,7
61510000	Webmastering et Maintenance Réseau	3 636,74	7 091,55	-48,72
61600000	Assurance LOCAL	2 291,60	2 081,55	10,09
61601000	Assurance MEMBRES	1 445,98	1 927,98	-25
61700000	Études et recherches	359,64	2 000,00	-82,02
61800000	Documentation	0,00	514,00	-100
61820200	Cotisation ISPL	10 000,00	0,00	NS
61820300	Frais CN URPS ML	8 000,00	8 000,00	
61840000	Chante Noel Urml	1 801,50	0,00	NS
62260000	Honoraires	12 853,42	6 455,07	99,12
62260001	Indemnités réunions h-d	1 987,20	0,00	NS
62260003	Honoraires AVOCAT	11 460,50	9 656,50	18,68
62260004	Indemnités Medecins BB ZIKA	3 870,00	7 230,00	-46,47
62260005	Indemnités Médecins IRMA-MARIA	0,00	20 510,00	-100
62260006	Indemnités médecins SARGASSES	530,00	0,00	NS
62260007	Indemnités SARGASSE URML/ARS	10 656,00	0,00	NS
62260510	Honoraires huissiers	4 225,13	286,14	NS
62260600	Honoraires Expert comptable	22 311,96	19 272,86	15,77
62260900	Honoraires Commissaire aux comptes	5 978,35	5 978,35	
62261002	Indemnités Présence CRIQUET-HAYOT	23 929,20	24 895,20	-3,88
62261003	Indemnités Présences GOULON	7 142,33	5 257,88	35,84
62261004	Indemnités Présence BELLON TULLE	11 385,00	10 399,13	9,48

URML 972

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2018	31/12/2017	%
62261005	Indemnités Présence JOUANNELE SULP	2 903,79	2 336,18	24.3
62261009	Indemnités Présence TIGNAC	4 140,00	2 561,95	61.6
62261010	Indemnités R..Bureau	16 560,00	11 408,00	45.16
62261011	Indemnités A.G	2 208,00	6 693,00	-67.01
62261012	Indemnités Com.Controle de comptes	1 380,00	2 116,00	-34.78
62261013	Indemnités Dr De Domingo Luc	600,00	1 800,00	-66.67
62261015	Indemnités présence CLAVERIE	621,00	0,00	NS
62261017	Indemnités Présence BORTUZZO	703,80	303,60	131.82
62261020	Indemnités R. Diverses/seminaires	25 344,30	12 606,30	101.04
62261029	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	0,00	1 533,18	-100
62261030	Indemnités r.organismes divers	32 678,09	14 298,25	128.55
62261100	Indemnités réunion hors département	0,00	331,20	-100
62261101	Indemnités R. H.Dep CRIQUET HAYOT A	9 273,60	11 536,80	-19.62
62261102	Indemnités R.H.Depart. TIGNAC	3 312,00	0,00	NS
62261103	Indemnités Depl H.D SULPICY	0,00	5 133,60	-100
62261104	Indemnités R.Hors Depart. GOULON	5 299,20	7 286,40	-27.27
62300000	Publicité, publications, rela	80 551,34	55 116,31	46.15
62304000	Animation- Arbre de Noel	1 650,00	3 100,00	-46.77
62340000	Cadeaux a la clientele	0,00	100,00	-100
62340001	Cadeaux Deplacemt CAEN	0,00	80,78	-100
62500000	Déplacements, missions et réceptions	164,06	1 454,37	-88.72
62510000	Déplacements, missions et réceptions	7,50	1 666,96	-99.55
62510002	Voyage et déplacement CONCONNE	3 251,08	0,00	NS
62510003	Voyage et déplacement DUBOYER	2 067,83	0,00	NS
62510004	Déplacement POGNON	41,11	0,00	NS
62510005	Voyage et déplacement DERANCOURT	665,20	0,00	NS
62510007	Déplacement GUILBAUD B	23,76	0,00	NS
62510500	Voyages et déplacemt CRIQUET-HAYOT	6 711,41	6 032,14	11.26
62510501	Voyages et Deplacemt TIGNAC	2 001,89	0,00	NS
62510502	Voyages et déplacemt SULPICY	0,00	3 966,11	-100
62510503	Voyages et Deplacemt GOULON	4 304,59	2 518,42	70.92
62560900	Missions secrétaires/comptable	108,83	358,79	-69.67
62570000	Réceptions/a.g/r.b	1 974,76	1 856,46	6.37
62570001	Déplacements, missions et réceptions	4 289,72	6 279,70	-31.69
62571000	Réception/commissions/seminaires	4 274,27	5 800,53	-26.31
62578000	Reception Arbre de noel	312,49	379,15	-17.58
62579000	Reception- chante noel	11 000,00	5 872,36	87.32
62600000	Frais postaux	24 948,49	14 512,59	71.91
62601000	Frais de telecommunication	8 077,89	8 620,75	-6.3
62602000	Frais télécommunication APICRYT	0,00	654,50	-100
62700000	Services bancaires et assimilés	1 578,96	941,61	67.69
62800000	Autres prestations de services	1 202,46	1 383,97	-13.12
62810070	Action :Sport -Personne Agées	4 257,08	0,00	NS
62810090	Frais Systeme APICRYT	1 969,32	0,00	NS
62811000	Formation	6 606,00	0,00	NS
TOTAL		476 626,86	373 058,11	27.76
Impôts et taxes				
63330000	Impôts, taxes et versements assimilés	1 260,14	487,16	158.67
63380000	Charges fiscales sur CP	4,42	-41,58	-110.63
63512000	Taxes foncieres	9 144,00	9 178,00	-0.37
TOTAL		10 408,56	9 623,58	8.16
Salaires et traitements				
64100000	Rémunération du personnel	136 400,83	88 579,28	53.99
64120000	Congés payés	803,19	-7 470,08	-110.75
64130000	Primes et gratifications	1 135,55	1 039,61	9.23
64140000	Indemnités de licenciement	0,00	27 561,18	-100
64810000	Autres rémunérations	1 834,00	1 540,00	19.09
TOTAL		140 173,57	111 249,99	26
Charges sociales				
64510000	Cotisations Urssaf	18 866,81	12 283,71	53.59
64520000	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	951,62	589,50	61.43
64530000	Cotisations Ircam	9 213,69	6 207,85	48.42

URML 972

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2018	31/12/2017	%
64540000	Charges d'assurance chômage	5 571,81	3 675,50	51.59
64580000	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	130,63	-1 733,42	-107.54
64750000	Autres charges sociales	878,85	273,42	221.43
TOTAL		35 613,41	21 296,56	67.23
Dotations amort. sur immob.				
68111000	Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	15 692,89	18 491,24	-15.13
68112000	Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	53 079,46	48 909,92	8.52
TOTAL		68 772,35	67 401,16	2.03
Subventions accordées par l'association				
65710000	Association AREPIMAS/C. Rhumatologie	3 000,00	0,00	NS
65720000	AMSES Association	3 000,00	0,00	NS
TOTAL		6 000,00	0,00	NS
Autres charges d'exploitation				
65800000	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,01	-100
TOTAL		0,00	0,01	-100
Autres intérêts et produits assimilés				
76800000	Autres produits financiers	2 603,91	2 470,01	5.42
TOTAL		2 603,91	2 470,01	5.42
Produits exceptionnels op. gestion				
77100000	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,02	0,62	-96.77
77180000	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	813,20	0,00	NS
TOTAL		813,22	0,62	NS
Produits exceptionnels op. capital				
77520000	Produit de cession des immobilisations corporelles	30,00	0,00	NS
77700000	Quote-part de subventions d'investissement virée au résultat	10 487,78	11 027,08	-4.89
TOTAL		10 517,78	11 027,08	-4.62
Charges exceptionnelles op. gestion				
67100000	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,75	0,00	NS
67120000	Pénalités fiscales et pénales	0,00	25,00	-100
67150000	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	3 000,00	-100
67180000	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0,00	1 627,50	-100
TOTAL		0,75	4 652,50	-99.98
Charges exceptionnelles op. capital				
67500000	VNC des éléments d'actif cédés	0,00	3 571,22	-100
TOTAL		0,00	3 571,22	-100
Impôts sur les sociétés				
69510000	Impôt sur les sociétés	1 131,00	0,00	NS
TOTAL		1 131,00	0,00	NS
Report des ressources non utilisées				
78940000	Report des ressources non utilisées sur subventions attribuées	40 450,09	22 131,55	82.77
TOTAL		40 450,09	22 131,55	82.77
Engagements à réaliser sur ressources affectées				
68940000	Engagements à réaliser sur subventions attribuées	45 049,76	57 354,61	-21.45



Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Page : 15 / 43

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos-le 31/12/2018

Union Régionale des Médecins
Libéraux de la Martinique

Table des matières

1	Principes et méthodes comptables	3
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	4
2.1	Actif immobilisé	4
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	5
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	6
2.2	Fonds associatifs	7
2.2.1	Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)	7
2.2.2	Le résultat de l'exercice	8
2.2.3	Autres fonds associatifs	8
2.3	Provisions, fonds dédiés, autres passifs	9
2.3.1	Fonds dédiés	9
2.4	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	10
2.5	Compte de résultat	11
1.	Produits	11
3	Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants	12
3.1	Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)	12
3.2	Informations relatives à l'effectif	12
4	Les engagements de retraite	13
4.1.1	Les engagements de retraites et avantages assimilés (engagements non comptabilisés en provision)	13

1 Principes et méthodes comptables

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n°1999-01 du 16 février 1999.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)
				Sorties	Virements	
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Total I					
	Autres immobilisations incorporelles Total II		99 189	-	-	99 189
Immobilisations corporelles	Terrains	49 546	-	-	-	49 546
	Constructions	702 466	1 669	-	-	704 135
	Install. Tech., mat., outillage	14 243	3 090	-	-	17 333
	Install. générales, ag. Am. divers	9 496	-	-	-	9 496
	Matériel de transport	-	-	-	-	-
	Mat bur., informatique, mobilier	90 958	26 227	4 305	-	112 880
	Immo. Corp. En cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-	-
	Total III		866 709	30 986	4 305	-
Immobilisations financières	Participations	500	-	-	-	500
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
	Prêts et autres immo. financières	-	-	-	-	-
	Total IV		500	-	-	-
Total général		966 398	30 986	4 305	-	993 079

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations		Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	80 927	15 693	-	96 620
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	350 983	32 544	-	383 527
	Install. Tech., mat., outillage	2 387	3 165	-	5 552
	Install. générales, ag. Am. divers	7 270	660	-	7 930
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Mat bur., informatique, mobilier	54 663	16 711	4 305	67 069
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
Total III		415 303	53 079	4 305	464 078
Total général		496 230	68 772	4 305	560 697

2.2 Fonds associatifs

La présentation des fonds associatifs dans le bilan avant répartition est normée dans le règlement CRC 99-01.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit. L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit. Chap I.1, règlement n°1999-01)

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds associatifs avec ou sans droit de reprise (§6 du règlement n°1999-01).

2.2.1 Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)

L'apport sans droit de reprise implique la mise à disposition définitive d'un bien. Pour être inscrit en fonds associatifs, cet apport doit correspondre à un bien durable utilisé pour les besoins de l'association. Dans le cas contraire, il est inscrit en résultat.

Libellés	Solde début	Augmentation	Diminution	Solde fin
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Écarts de réévaluation				
Réserves	1 240 228			1 240 228

2.2.2 Le résultat de l'exercice

Il s'élève à :

1) -180 503 €, résultat définitivement acquis à l'organisme ;

2.2.3 Autres fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Apports				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés (avec charges)				
Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
Écarts de réévaluation				
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables (par l'organisme)	19 634		12 477	9 146
Provisions réglementées				
Droit des propriétaires (commodat)				

2.3 Provisions, fonds dédiés, autres passifs

2.3.1 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs.

2.3.1.1 Subventions de fonctionnement affectées

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées » (sous-compte « engagements à réaliser sur subventions attribuées ») et au passif du bilan sous le compte « fonds dédiés »

	Subvention non affectée en 2017					Subvention recu en 2018	Subvention affectée au 31/12/178	Fonds restant à engager a fin d'exercice (19)
Subvention FIQCS/DRDR - VIH- VHC	3 236,93							3 236,93
	3 236,93					-	-	3 236,93
Convention de financement ARS								
	Montant des fonds alloués non affectée en 2017	Montant des fonds alloués validé par ARS	Régularisation (6894) validé par ARS	Montant des fonds alloués en 2018	Consommé en 2018	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Fonds restant à engager a fin d'exercice (19)
1 - HORS CPOM								
CONVENTION ARS ET URPSML -DATE DU 03/12/2014	10 200,00	10 200,00			2 400,00		2 400,00	7 800,00
CTM Personnes agees	15 000,00	15 000,00			13 137,85		13 137,85	1 862,15
CGSS VACCINATION	7 400,00	7 400,00			7 400,00		7 400,00	-
PREFECTURE - PREMIERE FOIS				13 000,00	2 011,87	10 988,13		10 988,13
	32 600,00	32 600,00		13 000,00	24 949,72	10 988,13	22 937,85	20 650,28
2 - CPOM								
1 - CPOM OUTILS INFORMA MED LIB	5 074,76	2 872,72	2 202,04		2 872,72	-	2 872,72	-
13 - CPOM PAERPA 2017	13 006,40	14 000,00	993,60		4 000,00	-	4 000,00	10 000,00
GLAUCOME	3 500,00		3 500,00		3 500,00	-		-
CPOM LEPTOSTIROSE	2 000,00		2 000,00		2 000,00	-		-
8 - CPOM PMND	11 373,45	15 000,00	3 626,55		3 000,00		3 000,00	12 000,00
11/ 12. GOURVERNANCE / STRUCTURATION DE LA PTA		8 053,20	8 053,20		1 553,20		1 553,20	6 500,00
23 - CPOM PAERPA 2018			-	10 000,00		10 000,00		10 000,00
6 - BOUGE TA VILLE			-	15 000,00	14 447,00	553,00		553,00
3 - VEILLES ET SECURITE SANITAIRE (LEPTOSTIROSE/CHLORDECHONE/SARGASSES)			-	3 000,00	3 000,00			
22 - CHIRURGIE BARIATRIQUE			-	5 000,00	1 798,00	3 202,00		3 202,00
20 - QUALITE DE L AIR			-	10 000,00	10 000,00			
21 - CANCER DE LA PEAU			-	7 500,00	7 500,00			
19 - ENDOMETRIOSE			-	1 500,00	193,00	1 307,00		1 307,00
16 - GESTION CRISE SARGASSE			-	13 332,00	13 332,00			
4 - MEDECINS SENTINELLES		6 086,32	6 086,32	500,00	500,00		6 086,32	
7 - ALCOOL			-	6 000,00	6 000,00			
9 - PARTICIPATION ORGANISATION PDS		3 148,76	3 148,76	5 800,00	2 006,76	3 793,24		6 942,00
14 - PARTICIPATION MEDECIN REFERENT PARCOURS SANTE			-	4 000,00	3 000,00	1 000,00		1 000,00
18 - VIH			-	5 000,00	5 000,00			
17- APPUI A LA COORDINATION			-	12 760,00	12 760,00			
	34 954,61	49 161,00	14 206,39	99 392,00	96 462,68	19 855,24	17 512,24	51 504,00
TOTAL 1 + 2	70 791,54	81 761,00	14 206,39	112 392,00	121 412,40	30 843,37	40 450,09	75 391,21

2.4 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-		
	Prêts	-		
	Autres	500		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	16 600		
	Autres	18 140		
Charges constatées d'avance		29 156		
TOTAL		35 240		

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-			
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		110 126	110 126		
Fournisseurs et comptes rattachés		62 471	62 470		
Dettes fiscales et sociales		30 525	30 525		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-			
Autres dettes		5 804	5 804		
Produits constatés d'avance		-			
TOTAL		208 926	208 925		

2.5 Compte de résultat

1. Produits

Recettes de l'exercice		Excédent
Subventions		515 508
1	Contribution ACOSS	385 917
2	Subvention ARS	99 392
3	Subvention Préfecture	12 200
4	Subvention Préfecture - Dac	2 000
5	Subvention CGSS	16 000
Autres produits		23 225
6	Produits des activités annexes	23 225

3 Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants

3.1 Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative « à l'engagement éducatif », le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 102 619 € en 2018.

3.2 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié y compris celui mis à disposition de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et Techniciens		
Employés	3	
Ouvriers		
TOTAL	3	

4 Les engagements de retraite

4.1.1 Les engagements de retraites et avantages assimilés (engagements non comptabilisés en provision)

Notre entité ne provisionne pas son engagement suivant dont les principales caractéristiques et hypothèses retenues pour leur estimation à la date de clôture sont précisées ci-après.

Le régime correspondant est un régime d'indemnités de départ en retraite qui résulte des art. L.3141-3 à L.3141-21 et L.3164-9 du Code du Travail.

Le montant de notre engagement total s'élève à 5 799 € au 31/12/2018.

Cet engagement est estimé selon la Recommandation ANC 2013-02.

Les principales hypothèses sont les suivantes à la date de clôture :

- Age de départ à la retraite présumé à l'initiative du salarié : 62 ans.
- Taux d'actualisation : 1,30%.
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 1,5%.
- Concernant l'appréciation de la probabilité d'être présent dans l'entité à l'âge de départ en retraite, notre entité utilise,

Pour la prise en compte de la probabilité de turnover,

- Les Statistiques publiées par la DARES pour le secteur d'activité le plus proche.

Pour la prise en compte du risque de mortalité,

Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles de l'Insee distinctes hommes/femmes.

	Engagement hors charges	Montant charges	Montant engagement
Cadres	0	0	0
Non cadres	4 617,56	1 181,63	5 799,19
TOTAL	4 617,56	1 181,63	5 799,19

5 Autres informations

Néant.